

Dossier de demande d'installation d'Assainissement Non Collectif :

Objet :

Vous allez construire ou améliorer un logement : vous devez collecter, traiter et évacuer vos eaux usées. Si votre terrain n'est pas desservi par un réseau collectif raccordé à une station d'épuration, vous devez réaliser un assainissement non collectif conformément à la réglementation en vigueur.

Procédure :

Vous devez concevoir votre système d'assainissement non collectif avant toute autorisation de construire ou de réhabiliter un logement. Sa conception doit être contrôlée par le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais.

Pour exercer ce contrôle de conception de votre système d'assainissement non collectif, le SPANC vous fournit ce dossier. Les pièces contenues dans ce dossier sont :

► Un formulaire de demande d'installation d'assainissement non collectif **à déposer à votre mairie en 3 exemplaires qui les transmettra au SPANC de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais après avoir complété le cadre lui étant réservé.**

► Les déclarations d'ouverture et d'achèvement des travaux (**à conserver jusqu'aux travaux**). Ces documents seront à fournir au service technique de contrôle (SPANC) **avant et après l'achèvement des travaux** et ce dans un **délai raisonnable** (10 jours) afin que le service en question puisse effectuer au moins une visite sur le site avant remblaiement.

Pièces à joindre :

Le dossier doit comprendre :

- O **Le formulaire de demande d'installation** d'assainissement non collectif correctement complété ;
- O **Un plan de situation** de la propriété dans la commune (extrait cadastral) ;
- O **Un plan de masse** indiquant l'emplacement du dispositif par rapport à l'habitation et aux limites de la propriété (échelles conseillées de 1/200^{ème} soit 1 centimètre pour 2 mètres ou 1/500^{ème} soit 1 centimètre pour 5 mètres) ;
- O Un plan de l'habitation si existant ou une liste de toutes les pièces existantes et en projet ;
- O Une autorisation de rejet des eaux traitées dans le cas des lits filtrants drainés (à compléter en mairie).
- O Une **étude de définition** de filière d'assainissement non collectif (étude à la parcelle) est **demandée**. Cette étude permet de caractériser l'aptitude des sols à l'épuration et à l'infiltration afin de déterminer et dimensionner la filière d'assainissement à mettre en place. Sans cette étude, le SPANC ne serait pas en mesure de donner d'avis.

Vous trouverez toutes les informations et adresses utiles pour votre projet d'assainissement dans votre mairie ou au siège de la Communauté de Communes du Pays Noyonnais.

Communauté de Communes du Pays Noyonnais

Espace INOVIA – Bâtiment 9

1435 boulevard Cambronne – 60400 Noyon

Téléphone : 03.44.09.60.56 Fax : 03.44.09.60.41

Courriel : spanc@paysnoyonnais.fr



DEMANDEUR	INSTALLATEUR
Fait à	Fait à
Le	Le
Signature	Signature

CADRE A REMPLIR PAR LE MAIRE

- L'habitation est-elle desservie par un réseau d'eaux pluviales ? OUI NON

Exutoire du réseau d'eaux pluviales (cours d'eau, ...) :

- L'habitation est-elle desservie par un fossé communal ? OUI NON

Exutoire du fossé communal :

- Si la filière proposée par le pétitionnaire prévoit un rejet après traitement dans un réseau d'eaux pluviales ou un fossé, le maire autorise-t-il ce rejet ? OUI NON

RESERVES EVENTUELLES DU MAIRE SUR LA PRESENTE DEMANDE :

.....

.....

.....

.....

.....

Fait en Mairie de, le

Le Maire

Commune de :

Date de dépôt en mairie :

Dossier n° : (A remplir par le SPANC)

**DEMANDE D'INSTALLATION
D'UN ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

En application des arrêtés du 7 septembre 2009 (modifié par l'arrêté du 7 mars 2012) fixant les prescriptions techniques applicables aux installations d'assainissement non collectif recevant une charge brute de pollution organique inférieure ou égale à 1,2 kg/j de DBO5 et du 27 avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif.

I. NATURE DE LA DEMANDE

- Réalisation d'une installation d'assainissement non collectif avec demande de permis de construire
- Réalisation d'une installation d'assainissement non collectif sans permis de construire
- Modification d'une installation d'assainissement non collectif : réhabilitation

Veuillez indiquer les caractéristiques de l'ancien dispositif :

.....
.....
.....

II. DEMANDEUR

NOM, prénom :

.....

Adresse :

.....
.....

Téléphone :

Adresse du lieu de réalisation :

.....
.....

N° de la parcelle : Section :

III. INSTALLATEUR

NOM :

Adresse :

.....

Téléphone :

IV. CARACTERISTIQUES DES LOCAUX

► L'HABITATION

- Neuve Résidence : Principale Secondaire
 Existante Nombre de chambres :
Nombre de pièces principales (pièces destinées
au séjour ou au sommeil) :

► AUTRES LOCAUX

- Commerce → Type d'activités :
 Restaurant → Nombre de personnes simultanément :
 Hôtel → Nombre de chambres :
 Camping → Nombre d'emplacements :
 Ecole/Salle polyvalente → Nombre de personnes simultanément :
 Autres → Nature :

V. MODE D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE

- Adduction publique
 Puits privé (il doit être à plus de 35 mètres du dispositif Arrêté du 7 mars 2012)
Existe-t-il une source sur le terrain ? OUI NON

VI. RESEAU D'EAUX PLUVIALES

- Existant : OUI NON

VII. CARACTERISTIQUES DU TERRAIN

- **Surface totale** :m²
► **Surface disponible pour l'assainissement** :m²
► **Pente existante** : NON OUI → Pente :%
► **Nature du sol** : Perméable Moyennement perméable Imperméable
Entre 0 et 1 m de profondeur :
 Terre végétale Sable Limon
 Argile Roche Autres :
Entre 1 et 1,6 mètre de profondeur :
 Sable Limon Argile
 Roche Autres :
► **Présence de nappe d'eau** : NON OUI
Si oui, à quelle profondeur ? m

VIII. CARACTERISTIQUES DU DISPOSITIF PROJETE **

➤ LE PRETRAITEMENT

- Fosse toutes eaux Volume =m³ (minimum 3 m³)
- Préfiltre (conseillé), incorporé à la fosse OUI NON Volume = m³
- Bac à graisse (facultatif) Volume =m³
(conseillé si la longueur entre la sortie des eaux usées et la fosse toutes eaux est supérieure à 10 m)
- Autres dispositifs de prétraitement (à préciser):

➤ LE TRAITEMENT

A/ En sol perméable

1/ Epanchage en sol naturel :

- Tranchées d'épandage → Longueur totale =ml ; nombre de tranchées :
- Lit d'épandage → Longueur = m ; Largeur =m

2/ Epanchage en sol reconstitué :

- Lit filtrant non drainé (terrain très perméable) → Longueur = m ; Largeur = 5 m
- Tertre d'infiltration (sol gorgé d'eau)
→ au sommet : Longueur =m ; Largeur = 5 m
→ à la base : Longueur =m ; Largeur =m

B/ En sol imperméable

- Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de sable → Longueur =m ; Largeur = 5 m
- Lit filtrant drainé à flux vertical à massif de zéolite → Surface du filtre =m² (minimum 5 m²)
- Lit filtrant drainé à flux horizontal → Longueur = 5,5 m ; Largeur =m

C/ Autres dispositifs (à préciser)

➤ CARACTERISTIQUES COMPLEMENTAIRES

D/ Exutoire (site naturel ou aménagé où sont rejetées les eaux traitées) : NON OUI

Préciser le lieu du rejet* :

- Réseau d'eaux pluviales Fossé
- Cours d'eau Puits d'infiltration
- Autre (à préciser) :

➤ Pompe de relèvement : NON OUI

Si oui, caractéristiques techniques et localisation :

* Le rejet en puits d'infiltration n'est autorisé que s'il n'existe aucune autre possibilité technique et que soit jointe une étude hydrogéologique à la demande (nature du sous-sol, profondeur du puits, surface totale de contact, ...)

** Une étude de définition de filière est demandée afin de mettre en place le système d'assainissement non collectif le mieux adapté à la parcelle.

PROPOSITION D'AVIS DU CONTRÔLEUR

Avis favorable

Avis favorable avec réserves

Avis défavorable

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date, nom et signature du contrôleur :

AVIS DU RESPONSABLE DU SERVICE DE CONTRÔLE

Avis favorable

Avis favorable avec réserves

Avis défavorable

Commentaires :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Date, nom et signature du responsable du service en charge du contrôle :

Commune de :

N° de dossier :

DECLARATION D'OUVERTURE D'UN CHANTIER D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Je soussigné :

Nom et Prénom du propriétaire de la parcelle :

Adresse des travaux :

.....

.....

Téléphone :

Déclare que :

Les travaux d'installation d'un système d'assainissement non collectif sur ma propriété, débuteront le :

Ces travaux seront réalisés conformément à l'avis émis par le SPANC.

Un suivi technique des travaux pourra être effectué à partir de cette date.

Fait à Le

Signature et cachet de l'installateur

Fait à Le

Signature du propriétaire

Commune de :

N° de dossier :

**DECLARATION D'ACHEVEMENT
DES TRAVAUX HORS REMBLAIEMENT**

Je soussigné :

Nom et Prénom du propriétaire de la parcelle :

Déclare avoir :

Installé

Fait installer Nom de l'installateur :

le(s) dispositif(s) d'assainissement non collectif de l'immeuble situé (adresse de l'installation) :

.....
.....

conformément à l'avis émis par le responsable du service de contrôle d'assainissement non collectif.

Certifie que :

Les travaux d'installation du système d'assainissement non collectif sur ma propriété sont achevés ;

- Les tampons de visite et les regards de contrôle sont au niveau du sol fini ;
- Le(s) dispositif(s) d'épuration n'est (ne sont) pas remblayé(s) ;
- La vérification technique peut donc être effectuée.

Toute installation remblayée avant contrôle sera déclarée NON CONFORME.

Fait à Le

Signature et cachet de l'installateur

Fait à Le

Signature du propriétaire